

Politique | Décrochage scolaire : Un dispositif expérimental dans les Pyrénées-Atlantiques



Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'association départementale des Francas, le Centre social de Lo Solan à Mourenx, le Centre Social La Haut à Oloron-Sainte-Marie et l'association Gadgé Voyageurs, viennent élargir au côté de l'association PROGRES, le dispositif départemental de prévention contre le décrochage scolaire au collège. Initiée sur la seule commune d'Arzacq puis progressivement étendue sur la communauté de communes, cette expérimentation hors les murs du collège, a montré des résultats probants. Les élèves d'une dizaine de collèges du département peuvent désormais en bénéficier.

Jérôme Roteta, le directeur de la CAF des Pyrénées-Atlantiques, partenaire dans le financement de l'opération l'assure : « c'est un dispositif unique en France ». Séduit par les premiers signes d'efficacité du dispositif, le responsable lui promet de beaux jours, osant d'ores et déjà parier sur un déploiement national dans les années à venir. Et pour cause, dans un premier temps déployé sur le territoire d'Arzacq (depuis près de 15 ans), le nombre de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme est en moyenne 5 fois moins élevé que dans les communautés de communes voisines. Soit aux alentours de 2,5% contre 11%...

Accompagnement des élèves et des parents

Ici pas de recette miracle mais des actions d'accompagnement, hors du temps scolaire et hors de l'établissement. Un accompagnement des jeunes dès les premiers signes de décrochage via des méthodes pédagogiques innovantes dites « de détours », mais aussi des actions visant à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Des actions et ateliers toujours menés « dans un lien de proximité et de confiance avec l'établissement scolaire », soulignent les responsables de l'association PROGRES qui, au-delà d'Arzacq intervient désormais également sur les collèges de Garlin et de Serre Castet, suite à un premier partenariat expérimental avec le Conseil départemental.

Une première expérimentation qui a donné lieu à une évaluation par l'Institut du Travail Social de Pau afin de mettre en valeur les points forts de cette action, dans l'idée de la transposer à d'autres acteurs sur d'autres

territoires et ainsi élargir la démarche à un plus grand nombre de collèges. Pour ce faire un cahier des charges a été bâti dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt commun, fait rare, au Département et à la Caf 64.

Désormais ce sont donc deux associations et deux centres sociaux supplémentaires qui vont ainsi mettre en oeuvre ces bonnes pratiques de prévention au décrochage scolaire avec l'aide des financements du Département et de la CAF, à hauteur au total, de près de 70 000 €. Si l'Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé sur l'ensemble du département, seuls des acteurs béarnais se sont manifestés, couvrant au total une dizaine de collèges. Mais les élus en sont persuadés, et au premier chef le conseiller départemental Bernard Dupont, délégué au Sport et à l'accompagnement scolaire, « c'est une démarche pérenne qui est appelée à se généraliser », veut-il rassurer.

Le salariat comme "socle" du dispositif

Parmi les ingrédients clés de la recette à succès mise en œuvre par l'association PROGRES, et repérés par l'ITS de Pau, figure d'abord la nécessité d'un partenariat fort et contractualisé entre les associations, les familles et les collèges. « Le soutien à la parentalité est un axe fort, il faut impliquer dans la démarche tous ceux qui gravitent autour de l'enfant, c'est important en termes d'insertions scolaire et sociale, car ce sont bien les parcours de vie de tous ces jeunes qui en dépendent », souligne Alice Philippon directrice des formations à l'ITS.

Autre point d'importance au succès du dispositif, selon elle : le salariat de l'équipe éducative des associations intervenant auprès des enfants et des familles. « C'est une plus-value de progrès car ça assure une stabilité des intervenants, ainsi qu'un niveau de formation en termes de diplômes ». Deux conditions en effet moins assurées quand il s'agit de bénévolat. Au-delà de la stabilité et de la qualité des interventions, ce « socle » du salariat, signe une « véritable professionnalisation de ce dispositif », souligne avec satisfaction le Président de la CAF, Pascal Leblond.

Une professionnalisation d'importance sur cette question du décrochage, quand, chaque année (hors crise sanitaire, qui plus est...) « 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni formation, qu'un tiers des élèves n'ont pas les bases minimum requises quand ils entrent au collège, et que 25% des jeunes de notre pays sont au chômage, et souvent dans un chômage de longue durée », rappelle avec gravité Bernard Dupont.



Solène Méric

Credit Photo : Pixabay
Publié sur aqui.fr le 12/01/2021
[Url de cet article](#)